MANIPULATION DES PRODUITS CHIMIQUES

DURÉE
3,5 heures / 0,5 jour

INTERVENANT
Formatrice experte en qualité, sécurité, environnement, RSE et ressources humaines

NOMBRE DE STAGIAIRES
Maximum 5

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à manipuler des produits chimiques d'entretien

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les dangers associés aux différentes catégories de produits chimiques et déterminer les mesures de protection adaptées
- Repérer et interpréter les pictogrammes, étiquetages et informations de sécurité afin d'identifier les risques liés aux produits chimiques
- Appliquer les règles de sécurité lors de la manipulation et du stockage des marchandises dangereuses
- Trier et gérer les déchets dangereux conformément aux consignes de sécurité et à la réglementation en vigueur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques – Remise de documents – Exemples concrets – Exercice d'évaluation tout au long de la formation

ÉVALUATION & VALIDATION

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13

Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices et cas pratiques)

Evaluation des acquis en fin de formation

Attestation des acquis de la formation

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13

Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATIONS AUX MARCHANDISES DANGEREUSES

- Prévention générale
- Risques et mesures de protection pour chaque classe de danger : gaz, inflammables, toxiques, corrosives, comburantes etc…) sauf explosifs et radioactifs

FORMATION RÈGLEMENTAIRE

- Etiquetage et conditionnement (CLP etc…)
- Règles de manipulation et règles de sécurité à respecter
- Règles de stockage spécifiques et règles de sécurité à respecter
- Gestion des déchets